

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 MARS 2012

Présents : ABRANOWITCH S. - BLONDRON A. - BOURDUT C. – BOURICAT G. – CASTELLANI E. – CHABRIDON R. - CHABROL J-E - COUTURIER D. – KWASNIEWSKI Ch. - LAURENT S. – PENAUD J.P. - PICARELLI V. – PORTIER Ph. - RENAUDET L. - VENUAT J.

Absents ayant donné procuration : GODET V.

Absente : GIGAND E. - ORTEGA S.

.....

A l'ouverture de la séance, le maire a demandé le report de l'examen du devis pour extension du réseau électrique au Pont de Bois à une prochaine séance puisque celui-ci n'est pas conforme à la demande.

Après avoir validé les résultats de clôture de l'exercice 2011, faisant ressortir pour la commune, un excédent de 147 468,39 €, pour le service annexe d'assainissement, un déficit de 56 637,22 € et pour l'accueil périscolaire, un excédent de 3 323,78 €, l'assemblée a entendu les déclarations des élus communistes et républicains, du groupe Agir pour la commune d'Huriel et du groupe socialiste avant de voter les budgets 2012.

Le budget de la commune s'équilibre, en fonctionnement, à 2 173 964 € et, en investissement, à 1 124 060 € et a été voté à la majorité (Pour : 14, Abstention : 2)

Le budget du service assainissement s'équilibre, en exploitation, à 166 460 € et en investissement, à 500 000 € et a été également voté à la majorité (Pour : 14, Abstention : 2).

Quant au budget de l'accueil périscolaire s'élevant à 96 650 € il a été voté à l'unanimité.

La réunion s'est en suite prolongée par l'examen des dossiers suivants :

Fiscalité :

Les taux de fiscalité locale ont été votés à l'unanimité identiques à ceux de 2011, soit :

Taxe d'habitation : 20,92 %, foncier bâti : 17,43 %, foncier non bâti : 38,77 % et cotisation foncière des entreprises : 21,81 %

Redevance assainissement :

La redevance assainissement a été fixée à 2 € /m³ à la majorité (Pour : 14, Abstention : 2).

Demande de subvention au conseil général (Fonds 1) :

Au titre de l'attribution du fonds 1 qui s'élève en 2012 à 18 832 € pour la réalisation de travaux de voirie et entretien courant du patrimoine communal, le conseil municipal a choisi de présenter cette année des travaux de voirie pour un montant de 49 000 €.

Recours à un sous-traitant :

La proposition de l'entreprise BP2E, titulaire du marché pour la construction de la station d'épuration, de sous-traiter la réalisation de la clôture à l'entreprise BONNET ESPACES VERTS pour un montant maximum de 10 798 € HT a été validée à l'unanimité par le conseil municipal.

Contrats d'accompagnement dans l'Emploi :

La proposition du maire de recourir à l'emploi de deux personnes sous contrat d'accompagnement dans l'Emploi pendant 6 mois à raison de 20 heures hebdomadaires pour renforcer les services techniques a été retenue à l'unanimité.

Participation pour voies et réseaux à Mandrant :

Une participation pour voirie et réseaux sera instaurée au village de Mandrant pour desservir en électricité les futures constructions du Chemin des Vaures. Son montant a été fixé à 0,23 € par m² de terrain desservi.

Amendes de police :

Un dossier de demande de subvention au Conseil Général dans le cadre de la répartition des amendes de police va être déposé pour aider au financement de pose de caniveaux à l'intersection du RD 916 et de la rue des Brênes dans le but de sécuriser le carrefour.

Subventions :

Quatre attributions de subventions ont été votées à l'unanimité :

- 962 € à l'Union Départementale des Associations en milieu rural (UDAAR), organisme qui permet au Groupement Culture et Loisirs de proposer chaque mois une séance de cinéma à la salle des fêtes.
- 350,42 € à l'Allier à Livre Ouvert
- 120 € à la Fédération Départementale des Groupements de Protection des Cultures et de l'Environnement
- 229 € à l'association des Musées Bourbonnais.

Tarifs camping 2012 :

L'augmentation des tarifs du camping pour la nouvelle saison a été votée à l'unanimité.

Motion de soutien aux agriculteurs :

Le conseil municipal, à l'unanimité, a souhaité apporter son appui à la Communauté de Communes du Pays d'Huriel, engagée dans une démarche de soutien aux agriculteurs sinistrés par la sécheresse.

Affaires générales :

- Afin de participer financièrement à la Journée des Arts, organisée par la Communauté de Communes du Pays d'Huriel dans le bourg le 3 juin 2012, une facture d'insertion de la manifestation dans « Beaux Arts Magazine » d'un montant de 1 196 € sera réglée par la commune.
- Un contrat sera signé avec la société Brossette pour la maintenance de la chaudière du bâtiment de la Poste.
- La lettre d'un administré, reçu le jour de la réunion et relative à la viabilisation d'un terrain a été lue à l'assemblée et fera l'objet d'une réponse après avis du service urbanisme sur le problème évoqué.
- Philippe PORTIER a rendu compte de sa rencontre avec Angéline DUQUERROY, préventeur du Centre de Gestion en présence de David AUTOURDE, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité et a insisté sur l'importance de cette mission.
- Enfin, le conseil municipal a souhaité apporter son appui au SIVOM Eau et Assainissement dans sa démarche de soutien en faveur du maintien de la trésorerie à Huriel.